

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

#### ANNONCES c. 8

Du canton:  
La ligne ou son espace . . . . . 10 ct.  
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »  
De la Suisse et de l'étranger:  
15 cent. la ligne ou son espace.  
1<sup>re</sup> insertion, minimum . . . fr. 1.—  
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.  
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
Les manuscrits ne sont pas rendus

#### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois  
En ville . . . . . fr. 8.— 4.— 3.—  
Hors de ville ou par la poste  
dans toute la Suisse . . . 9.— 4.50 3.25  
Etranger (Union postale). 25.— 12.50 6.25  
Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
Changement d'adresse, 50 ct.  
ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE  
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

#### AVIS OFFICIELS

**COMMUNE DE NEUCHÂTEL**  
Permis de construction  
Demande de M. Ch. Zumbach de construire une maison locative à Bellevaux.  
Plans déposés au bureau des Travaux publics, Hôtel municipal, jusqu'au 11 novembre 1907.

**COMMUNE DE COFFRANE**  
Vente de bois  
Le mercredi 6 novembre, le Conseil communal vendra, par voie d'enchères publiques et aux conditions habituelles, les bois ci-après désignés exploités à la Raseroulo et dans les parcelles 5 et 8:

79 stères sapin, 251 plantes, 36 billons sapin, 56 grosses lattes, la dépollée. R 4019N  
Rendez-vous, à 9 heures du matin, à la guérite de la Raseroulo. Coffrane, le 30 octobre 1907.  
Conseil communal.

Travaux en tous genres \* \* \* \* \*  
\* \* à l'imprimerie de ce journal

#### Enchères de vignes, à Colombier

Samedi 9 novembre 1907, dès 8 heures du soir, à l'Hôtel de la Couronne, à Colombier, il sera exposé en vente par enchères publiques, les vignes suivantes:  
Pour compte de M. Fritz Troyon et ses enfants, à Colombier:  
Cadastre de Colombier  
Art. 926, f° 46, n° 5. Le Loclat, vigne de 1105 m<sup>2</sup> = 3,139 ouv.  
Cadastre d'Auvernier  
Art. 506, f° 7, n° 33. Brens du Plan, vigne de 638 m<sup>2</sup> = 1,812 ouv.  
507, f° 9, n° 22. Borbaz, vigne de 1278 m<sup>2</sup>  
66, f° 9, n° 28. 304 m<sup>2</sup> = 4,494 »  
Cadastre de Boudry  
Art. 2130, f° 37, n° 12. Gougnillettes, vigne de 659 m<sup>2</sup> = 1,872 ouv.  
Pour compte de M<sup>me</sup> Ida Feissly-Burri et ses enfants, à Auvernier:  
Cadastre d'Auvernier  
Art. 1071, f° 46, n° 34 et 35. Sagnardes, vigne et verger de 2163 m<sup>2</sup> = 6,145 ouv.  
Pour visiter les immeubles, s'adresser aux propriétaires et pour les conditions de la vente au notaire Ernest Paris, à Colombier.

#### A VENDRE

Maison fondée en 1824  
**G. PÉTRÉMAND, Bottier**  
Rue des Moulins 15 — NEUCHÂTEL  
Spécialité de  
**Chaussures américaines**  
des meilleures marques et qualités pour Dames et Messieurs  
Chaussures WALKOVER  
Catalogue illustré franco sur demande — Téléphone 362  
CHAUSSURES SUR MESURE en tous genres  
8 médailles or, argent et bronze

#### SPÉCIALITÉ DE CORSETS

18 - SEYON - 18  
Reçu un choix énorme de nouveaux Corsets  
Corset Grand tailleur  
» Américain  
» Princesse  
» Frac  
Corset Reforme  
» d'enfant  
» de fillette  
» Tournures  
Cols lingerie — Tabliers fantaisie  
Pochettes, imitation renaissance  
B. FONTANA

#### COMMUNE de PESEUX

A vendre deux vignes formant de beaux sols à bâtir:  
1<sup>o</sup> Aux Carrels, vigne 1215 m<sup>2</sup>.  
2<sup>o</sup> Aux Chansons, vigne de 1400 m<sup>2</sup>.  
S'adresser pour renseignements au bureau communal.

#### ENCHERES



#### VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **lundi 11 novembre 1907**, dès les 9 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Eter:  
280 plantes et billons de sapin.  
2 billons de plâne.  
1 bille de hêtre.  
460 stères de sapin et de hêtre.  
3500 fagots de sapin et foyard.  
Le rendez-vous est au chemin des Chumereux sur Cornaux (à mi-chemin entre Cornaux et le Château Jeanjaquet).  
L'Inspecteur des forêts du 1<sup>er</sup> arrondissement.

#### IMMEUBLES

#### Propriété à vendre

A vendre immédiatement, à Neuchâtel, dans une belle situation, une jolie petite propriété, 5 chambres avec verandas. Jardin potager, verger et vigne. Vue imprenable. S'adresser, pour tous renseignements, Etude Lambelet & Guinand, Neuchâtel.

#### 10 ouvriers de vignes

A vendre de gré à gré  
S'adresser à M<sup>me</sup> Vve Imhof, Corcelles.

### „Nous fumons

de préférence vos cigares des plantations américaines, car ils produisent des cendres d'une blancheur impeccable, sont d'un arôme délicieux et d'un goût exquis.

C'est ainsi que m'écrivent beaucoup de mes clients de toute la Suisse. Je puis véritablement recommander cette sorte, comme cigare courant, car il est très doux. Un essai suffit pour convaincre chaque fumeur de l'excellence de cette marque. Ne manquez pas de faire venir sans retard un envoi d'échantillon de 10 paquets à 6 pièces, à 4 fr. 50, ou une cassettes originale de 120 pièces (en 20 paquets, à 7 fr. 50). Envoi franco contre remboursement. N. 9792

Maison bâloise d'expédition de cigares, Hermann Kiefer, Bâle.

### Les CONSERVES de LÉGUMES de LENZBOURG

soit:

Petits pois.	Haricots d'asperges jaunes.	Choux de Bruxelles.
Haricots verts.	Carottes fines et moyennes.	Scorsonères blancs.
Tomates en purée.	Epinards hachés et en feuilles.	Asperges de Gross-Gerau.
	etc. etc. etc.	

sont préparées spécialement et équivalent les légumes frais.  
En vente en boîtes de 1/2 et 1 livre.

**AUX DEUX PASSAGES**  
5, rue Saint-Honoré \*\*\*  
\*\*\* et place Numa Droz

### Hiver 1907-1908

Grand et beau choix d'articles de la saison

Blouses soie, laine et coton — Robes de chambre et Matinées — Jupons, Jupes, Robes, Costumes tailleur — Lingerie chaude pour dames, messieurs et enfants — Couvertures de laine — Descentes de lit — Rideaux couleurs et blancs — Nouveaux tissus laine et coton.

5 % ESCompte AU COMPTANT 5 %

Demandez dans toutes les pharmacies et drogueries:  
Le déjeuner complet par excellence

### Ovomaltine

remplace thé, café, cacao, chocolat, etc.  
Merveilleux aliment de force d'un goût délicieux pour convalescents, épuisés, neurasthéniques, enfants, femmes, nourrices, vieillards, tuberculeux, etc.  
Aliment complet pour alpinistes, touristes, voyageurs.  
Prix de la boîte de 250 gr., 4 fr. 75 — Prix de la boîte de 500 gr., 3 fr. 25  
Fabrique de produits diététiques N 9732  
D. A. WANDER, BERNE

#### A la Ménagère

2, PLACE PURRY, 2

SPECIALITES

Articles de ménage, fer battu, émail, aluminium

Brosserie — Vannerie — Boissellerie  
5 % D'ESCompte AU COMPTANT

**LIBRAIRIE A.-G. BERTHOUD - NEUCHÂTEL**

Offres d'occasion à des prix très avantageux:

La Revue, ancienne Revue des	Journal de la Jeunesse 1906	6.—
Revue 1906 . . . . . 6.50	Annales politiques et littéraires 1906 . . . . . 2.50	
Revue de Paris 1906 . . . . . 9.—	Semaine littéraire 1906 . . . . . 3.—	
La Revue bleue 1906 . . . . . 4.—	Papillon 1906 . . . . . 3.—	
Tour du Monde 1906 . . . . . 6.—	La Nature 1906 . . . . . 7.—	
Patrie suisse 1906 . . . . . 4.—	London News 1905 . . . . . 5.—	
Bibliothèque universelle 1906 . . . . . 5.—	Die Woche 1906 . . . . . 5.—	
Monde illustré 1906 . . . . . 5.—	Harper's Magazine . . . . . 4.—	
Monde moderne 1906 . . . . . 8.—	Fliegende Blätter . . . . . 5.—	
Illustrirte Zeitung 1906 . . . . . 5.—		

Ainsi que d'autres journaux, d'anciennes années, à des prix encore plus avantageux.

### LE RAPIDE

Horaire répertoire (AVEC COUVERTURE)  
DE LA

### Feuille d'Avis de Neuchâtel

Service d'hiver 1907-1908

En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, M<sup>lle</sup> Mollet, rue du Seyon, Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, Bibliothèque de la Gare, M. Strâbel, coiffeur, rue Pourtalès et dans les bureaux de postes de la ville et du canton.

### Chemiserie Nationale

7, Rue du Seyon, 7

### Sous-vêtements en tous genres CRAVATES

MAISON DE CONFIANCE

### Tapis et Sinoileums

Spécialités de la maison

### SPICHIGER & C<sup>ie</sup>

RUE DE L'HOPITAL - RUE DU SEYON 5

**PLUS D'ASTHME!**  
Guérison immédiate. Récompenses: Cent mille francs, médailles d'or et d'argent et hors concours. Renseignements gratuits et franco. Ecrire au **D<sup>r</sup> Cléry**, 35, boulevard Saint-Martin, PARIS.

**Boucherie Populaire**  
20, ECLUSE, 20  
Dès ce jour, H 6203 N  
baisse sur le veau  
A vendre du bon fumier de cheval  
à un prix très avantageux. S'adresser Alfred Lambert, St-Honoré 10.

Belle et bonne **TOURBE**  
à vendre. S'adresser chez M. J.-A. Michel, représentant, rue de l'Hôpital.

**SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION**  
**Café rôti**  
à 1 fr. la livre c. o.  
PRIERE DE LE GOUTER

### Avis au public

Jeu 7 novembre, dès les 8 heures du matin, il sera vendu sur la place du Marché, en face du magasin de chaussures de M<sup>lle</sup> Iurni, de la belle viande de gros détail, 1<sup>re</sup> qualité, à 70 et 80 cent. le 1/2 kilo, ainsi que du beau veau, 1<sup>re</sup> qualité, à 90 cent. et 1 fr. le 1/2 kilo.  
Prière à chacun de profiter de l'occasion  
Se recommander,  
**L. PAREL**  
Magasin Ernest Morthier  
Rue de l'Hôpital  
NEUCHÂTEL

### MIEL extrait

GARANTI PUR

### Confitures

c.o.

### Gelées

Pour le lavage de la tête et l'entretien de la chevelure, employez le

### Shampooing . . . . . Américain

du **D<sup>r</sup> ROBER'S** (New-York)  
Hygiène - Bon marché  
Parfum exquis  
Demandez renseignements et échantillon gratuit:  
**Maison HEDIGER & BERTRAM, parfumeurs**  
Place du Port - Neuchâtel

A remettre un petit commerce

### fer et quincaillerie

dans localité d'avenir. S'adresser par écrit sous chiffre B. B. 385 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

### Korlogerie-Bijouterie

### ARTHUR MATTHEY

Rue de l'Hôpital, Bas des Terreaux

Régulateurs  
Pendules  
Réveils  
Montres  
Chaînes  
Bijouterie

Beau choix dans tous les genres  
Orfèvrerie argent  
ORFÈVRERIE métal argenté  
ALLIANCES

Garanties - Prix modérés - Réparations

On offre à vendre un

### très grand potager

et des lustres à gaz. — S'adresser Côte 8.

Une bonne cuisinière

### cherche

toujours à se perfectionner. Si elle ne connaît pas encore les fameuses Nouilles aux œufs et au lait «Singer», elle s'empresera d'en faire un essai, car elles sont vraiment supérieures et ont le grand avantage d'être cuites instantanément. Une minute suffit. Très nourrissantes et de digestion facile.  
En vente chez: Henri Gacond, Rod, Luscher, Ernest Morthier, Porret-Ecuver, H.-L. Otz fils, Auvernier, où vous trouverez également les fameuses  
Petites Flûtes au sel  
«Singer»  
Zwiebacks hygiéniques  
«Singer»  
Véritables Leckerlis de Bâle  
«Singer»

### MAGASIN Ernest Morthier

JAMBONS 1<sup>re</sup> qualité  
Saucissons de Gotha  
Saucissons au foie truffé de Gotha

A vendre, faute d'emploi, en fer, pour enfants. — S'adresser Môle 4, au 3<sup>me</sup>.

**3 pianos**  
d'occasion: 350, 400, 600 fr. Garantie sous tous les rapports. Rue de la Place-d'Armes 6.

**Beaux coings**  
à vendre à 50 centimes la douzaine. S'adresser teinturerie, Saint-Nicolas 6.

A vendre, tous les jours de 2 à 6 h. du soir, à très bas prix, une grande quantité d'échantillons et de coupons de toutes dimensions d'étoffes diverses, moquette, crêtonne, laine et fantaisie, chez J. Perriroz, tapissier, faubourg de l'Hôpital 11. c.o.

**Un potager**  
usagé et un fourneau rond, tout fer, à vendre. S'adres. Mandg 13.

A vendre 90 quintaux de

### betteraves

chez H. Cuaniillon, Saint-Blaise.

### IDÉAL

L'allumoir à platine le plus récent, le plus élégant, le plus parfait, le plus simple et le moins coûteux qui existe actuellement pour allumer les cigarettes, cigares ou pipes. — Prix par pièce 1 fr., au facon d'alcool métrillique 20 ct.; 10 pièces et 10 flacons 8 fr. 50. On cherche des revendeurs.  
E. CONIAT, Institut d'optique, Hutgasse 12, Bâle. P 10252

### DEM. A ACHETER

Pour institut de jeunes gens, ou cherche à acheter un beau

### sol à bâtir

de 2500 mètres, ouest de la ville, Evole ou Port-Rouland. Cas échéant achèterait aussi grande villa. Faire offres par écrit sous chiffre J. C. S. Colmar, poste restante, Neuchâtel.

On demande à acheter d'occasion un

### gros calorifère

S'adresser Côte 8.

### AVIS DIVERS

NEUCHÂTEL - AULA DE L'ACADEMIE  
MERCREDI 6 NOVEMBRE 1907  
à 8 h. 1/2 du soir

### RÉCITAL RÉCRÉATIF A. SORIAÇ

Pour les détails voir le programme  
ENTRÉE: Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

Billets en vente: Agence W. Sandoz, 1, rue des Terreaux, magasin de musique Fetsch frères.

Grande Salle des Conférences  
**NEUCHÂTEL**

Mercredi 6 novembre 1907  
Barau 7 h. 1/2 Spectacle 8 h. 1/2

### SÉANCE POPULAIRE

donnée par

### l'Omnia Cinéma Pathé

AU PROGRAMME:  
**FRISPOULET**  
Les aventures d'une mission nègre à Paris et 12 autres numéros sensationnels

Prix des places:  
Galerie 1 fr. — Parterre 50 ct.  
Location: Agence W. Sandoz, magasin de musique Fetsch frères S. A., et à l'entrée.

### Leçons d'anglais et d'allemand

### Miss PRIESTNALL

Place Purry 9  
S'adresser par écrit

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

Pour le 24 décembre, à louer, rue du Château 7, deux petits appartements de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. J. Ravicini, 5, rue de la Gare 2.

COLOMBIER

A louer tout de suite ou pour époque à convenir un joli appartement bien exposé de trois chambres et dépendances, eau et gaz à volonté. S'adresser route de la Gare 2.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, Faubourg du Lac 19, 1<sup>er</sup> à gauche. c.o.

L'hotel de la Couronne, à Fleurier

est à louer pour époque à convenir d'ici au 30 avril 1908. L'établissement en parfait état d'entretien et possédant une bonne clientèle, présente de sérieux avantages à prendre en compte dans le métier. S'adresser à M<sup>lle</sup> Eveline Grandjean, rue du Collège, Fleurier. II 6087 N.

Une jeune fille

cherche place pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser à M<sup>lle</sup> Cécile Payot, Corcelles sur Concise.

Une jeune fille

sachant faire la cuisine et connaissant le service, désire se placer dans une bonne famille. S'adresser faubourg du Crêt 15.

Une jeune fille

15 ans, Suisse allemande, désire apprendre le français et ayant déjà du service, cherche place dans bonne famille. Gage désiré. Demander l'adresse du n° 395 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

PLACES

La Crèche demande pour tout de suite une JEUNE FILLE pour la journée, qui aiderait au ménage et s'occuperait des enfants. S'adresser à M<sup>me</sup> Ernest Bouvier, Evole 4, entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

une fille de cuisine

de bonne santé, pour un grand ménage du canton. Gages, 20 fr. par mois. Adresser les offres écrites sous C. D. 396, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

une bonne fille

sachant cuire, pour faire tous les travaux du ménage. S'adresser rue de l'Ancien hôtel de ville 7.

Jeune fille

pour un ménage sans enfants. Occasion d'apprendre l'allemand. Côte 23, plainpied.

ON DEMANDE

une personne robuste, de toute confiance, pour faire le ménage d'une dame seule et lui donner quelques soins. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser à M<sup>me</sup> Wylter-Taitet, aux Verrières.

une jeune fille

robuste pour aider à faire les travaux d'un ménage. S'adresser Treille 6, 3<sup>me</sup>.

2<sup>me</sup> cuisinière

demandée tout de suite pour l'hospice de Perreux. Gage: 35 fr. par mois.

honnête fille

sachant le français et l'allemand et connaissant le service de table. S'adresser rue Saint-Maurice 2, laiterie.

EMPLOIS DIVERS

Demoiselle ayant quelques notions de comptabilité, connaissant la sténographie et la machine à écrire, trouverait emploi stable dans un bureau. Adresser offres sous chiffre II 6223 N à HANSENSTEIN & VOGELER, Neuchâtel.

Femme de chambre

Adresse: Anna Däpp, chez le docteur Châtelain, Saint-Blaise.

une jeune fille

cherche place pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser à M<sup>lle</sup> Cécile Payot, Corcelles sur Concise.

une jeune fille

sachant faire la cuisine et connaissant le service, désire se placer dans une bonne famille. S'adresser faubourg du Crêt 15.

UN JEUNE HOMME

de 17 ans, cherche emploi quelconque en ville. S'adresser à M<sup>lle</sup> Wittnauer, 4, Prébarreau, Ecluse.

UNE PERSONNE

de confiance demande des journées pour laver et recurer. S'adresser le soir, rue Fleury 7, 1<sup>er</sup>.

jeune garçon

disposé à aider dans un ménage chaque matin avant 8 heures. S'adresser le matin Crêt Tacconet 26.

On demande des voyageurs

pour machine à écrire de première marque déjà bien connue sur place. Faire offres sous R 4751 X à HANSENSTEIN & VOGELER, Genève.

On cherche pour tout de suite une

jeune personne de toute moralité et d'âge mûr pour la direction (à côté d'un domestique) du ménage d'un veuf et 3 enfants dont un de 2 ans; on donnera la préférence à une personne connaissant bien le ménage et la couture. Envoyer offres avec références et certificats, en indiquant occupations antérieures et prétentions à P. P. M. n° 6818, poste restante, Neuchâtel.

une personne

de toute moralité et d'âge mûr pour la direction (à côté d'un domestique) du ménage d'un veuf et 3 enfants dont un de 2 ans; on donnera la préférence à une personne connaissant bien le ménage et la couture. Envoyer offres avec références et certificats, en indiquant occupations antérieures et prétentions à P. P. M. n° 6818, poste restante, Neuchâtel.

JEUNE HOMME

disposant de quelques heures par jour pour portage de pain.

Demoiselle allemande

cherche situation de gouvernante dans un pensionnat ou une famille. Accepterait aussi une place dans un bureau ou un magasin. Adresser les offres à M<sup>me</sup> Falke, Grand-rue 33, Corcelles s/Neuchâtel.

Jeune commis

soutien de famille, disposant de ses soirées, cherche travail à faire à la maison. Prière de s'adresser A. G. 312, poste restante Neuchâtel.

On demande

un garçon sachant traire ou pour aider aux travaux de la ferme. Rétributions selon aptitudes. S'adresser à M. Charles Soguel, Cernier.

On désire placer

un garçon de 15 ans dans un commerce pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille. Offres à O. Cattin, facteur, Bienne. Bl. 1807 Y.

VIGNERON

un bon vigneron est demandé pour la culture d'environ 30 ouvriers de vignes à Cortaillod. S'adresser à M. Jules Soguel, notaire, à Neuchâtel.

Une demoiselle

cherche place dans un magasin, soit épicerie, mercerie, etc. Écrire Adresse-office, 21, rue de l'Hôpital.

une jeune fille

cherche place pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser à M<sup>lle</sup> Cécile Payot, Corcelles sur Concise.

une jeune fille

sachant faire la cuisine et connaissant le service, désire se placer dans une bonne famille. S'adresser faubourg du Crêt 15.

une jeune fille

sachant faire la cuisine et connaissant le service, désire se placer dans une bonne famille. S'adresser faubourg du Crêt 15.

Maison de la Suisse romande

cherche JEUNE HOMME sérieux et actif pour travaux de bureau et petits voyages. Branche denrées coloniales. Offres avec certificats et photographie sous H. 6168 N., à HANSENSTEIN & VOGELER, Lausanne.

UN HOMME

fort se recommande pour des nettoyages de parquets, magasins, vitrines, déménagements, ainsi que pour le chauffage central. C. Debrôt, rue de l'Hôpital 9, 4<sup>me</sup> étage.

PIANISTE

pour la danse, est demandé pour tous les dimanches. — Demander l'adresse du n° 386 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande un

charretier célibataire fort et robuste, pour un commerce de combustibles. S'adresser Hôpital 19, 2<sup>me</sup> étage.

une jeune fille

de 19 ans, de la Suisse allemande, cherche place dans un magasin de Neuchâtel. S'adresser à M<sup>lle</sup> Kraft, Hochbergerstrasse 43, Bâle.

On demande un bon domestique

sachant donner les soins et conduire les chevaux, entré tout de suite. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à l'hôtel de la Couronne, Colombier.

ASSUJETTIE

chez bonne couturière, à Neuchâtel. Adresser offres à M<sup>lle</sup> Marie Weber, Petit-Berne 3, Corcelles.

APPRENTISSAGES

On désire placer un JEUNE HOMME de 16 ans, dans un bureau d'architecte de la ville. — Demander l'adresse du n° 398 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

Apprenti serrurier

est demandé. S'adresser N. Grau, Peseux.

PERDUS

Perdu samedi, sur la route de Chauxmont, de la Poudrière en ville, une montre de dame (en or) avec initiales. La rapporter contre bonne récompense faubourg de l'Hôpital 21.

une montre

de dame (en or) avec initiales. La rapporter contre bonne récompense faubourg de l'Hôpital 21.

un portemonnaie

contenant un billet de 50 fr. et 1 fr. 50 en monnaie. Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 392

LORGNON

monture or. Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 394

boucle d'oreille

La rapporter, contre récompense, Port-Roulat 24.

AVIS DIVERS

Tournées DAUMERIE Théâtre de Neuchâtel Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. ½ LUNDI 11 NOVEMBRE 1907

M<sup>me</sup> Daumerie-Scheler

Du Théâtre de la Renaissance

LES OBERLÉ

(TERRE D'ALSACE) Pièces 5 actes, d'Edmond HARAUCOURT (tirée du roman de René BAZIN (de l'Académie française)

PRIX DES PLACES:

4 fr. —; 3 fr. 50; 2 fr. 50; 1 fr. 25

Bonne pension

15 fr. par mois, conversation française. Beaux-Arts 9, 4<sup>me</sup>.

une entreprise intéressante

absolument sérieuse sous tous rapports et avec brillantes perspectives, cherche personne qui pourrait s'en occuper avec un capital de 25.000 fr. moyennant intérêts et part de bénéfices garantie. Affaire de 1<sup>er</sup> ordre. S'adresser en l'étude de M<sup>e</sup> César Droin, avocat, rue de la Monnaie 1, Genève.

Commerce de lait

Emile Schweizer, laitier, fait savoir à son honorable clientèle et au public en général que, malgré qu'il n'est plus tenancier de la fruitière de Montmolin, il continue comme par le passé son commerce de

Saiterie à Montmolin

et il se recommande. — A la même adresse, toujours des vaches et génisses prêtes à véler ou fraîches à vendre.

CHOCOLATERIE

Industriel, propriétaire d'une force hydraulique importante désire entrer en relation avec

Directeur

de chocolaterie capable de créer et de diriger une fabrique de chocolats en Alsace-Lorraine. On traiterait aussi avec grande fabrique suisse désireuse de créer une succursale

pour l'Allemagne.

Situation favorable, main-d'œuvre abondante et peu coûteuse. S'adresser sous F. St. 4825 à Rudolf Mosse, Strasbourg (Alsace).

Leçons d'anglais

par un Anglais de Londres. Traductions: anglais, français, allemand. — S'adresser à M. Tombs, Orangerie 8 (rez-de-chaussée).

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE de GÉOGRAPHIE

Conférence publique et gratuite donnée le jeudi 7 novembre 1907 à 8 heures du soir à l'Aula de l'Académie

Pérégrinations en Dalmatie, au Montenegro et dans la République de Saint-Marin

Causerie (avec projections) par M. EDGAR BOREL

Grande Découverte

J'avisé l'honorable public de Neuchâtel et environs que je donne des consultations tous les lundis, mercredis et vendredis

de chaque semaine, de 2 à 6 heures du soir, à l'hôtel de la Croix-Bleue, rue des Epancheurs, n° 5, 1<sup>er</sup> étage.

Je tiens à disposition des certificats de personnes compétentes qui ont été rétablies dans un très court délai.

Ces personnes dites incurables par messieurs les médecins et professeurs sont complètement guéries par mon nouveau procédé de massage américain.

Soulagement assuré dès le premier traitement.

A.-E. MONNIER,

Massage sans douleur.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Le Comité a l'honneur d'informer ses sociétaires et le public que les concerts d'abonnement, pour la saison 1907-1908, ont été fixés aux dates suivantes:

- 1<sup>er</sup> Concert, jeudi 14 novembre 1907
2<sup>me</sup> " " 12 décembre 1907
3<sup>me</sup> " " 16 janvier 1908
4<sup>me</sup> " " 13 février 1908
5<sup>me</sup> " " 12 mars 1908
6<sup>me</sup> " " 26 mars 1908

La vente des places d'abonnement aux nouveaux sociétaires se fera le jeudi 7 novembre, à 10 heures et demie du matin, dans la Petite Salle des Conférences.

Les sociétaires, qui ont retenu leurs places de l'année précédente, sont priés de retirer leurs abonnements, le même jour et au même local, à 9 heures et demie du matin.

Après les sociétaires seront délivrés les abonnements aux pensionnés.

Clinique des Poupées

Faubourg de l'Hôpital 13, 3<sup>me</sup> Réparation soignée de tous genres de poupées, fournitures, vêtements et petits accessoires de fantaisie.

LEÇONS de dentelles aux fuseaux

M<sup>lle</sup> POFLET, rue Coulon 2 Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. — H. Frisch, expert comptable, Zurich N. 59. A 2002 Z

M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> IMHOFF

à Corcelles avise le public qu'elle continuera comme par le passé la

messagerie

et qu'elle se trouvera tous les jours de marché à Neuchâtel.

LE CAPITAINE MINUIT

PAR CHARLES DESLIS

XXXVII

Chacun son drapeau

Il y eut un premier moment de stupeur générale.

Cette étrange nouvelle éclatait comme un coup de foudre au milieu d'un ciel sans nuages.

Toute la famille de l'évêque s'était rapprochée de lui, Lucy de Tancrède. Il y avait de la colère dans le regard de Reginald. Dans celui d'Edward, une lueur de joie.

Cependant, on ne voulait pas croire; on doutait encore. Nathaniel, anxieusement interrogé, reprenait son sang-froid; il s'expliqua ainsi:

« Hier, dans l'après-midi, mon frère Arthur et moi nous étions sur notre yacht, un peu au large. A l'horizon se montrèrent plusieurs voiles, que le vent et la marée poussaient vers nous. On eût dit une escadre. Pour les atteindre, nous-tirions des bordées dans la baie. Un premier navire s'y était engagé; puis deux autres. C'étaient de grands vaisseaux, des vaisseaux de guerre! Il en vient si rarement dans ces parages. Jugez! jugez, mon père, si nous étions curieux d'un pareil spectacle!

— Je le comprends, fit celui-ci; continuez, Nathaniel.

— Comment aurions-nous soupçonné le piège! Le pavillon anglais flottait à leur mâât. Nous avions fait bonne pêche. Peut-être nos compatriotes arrivaient-ils d'un long voyage?.. Arthur eut l'idée de leur offrir du poisson frais. J'y souscrivis de grand cœur, et notre yacht fila comme une mouette à la rencontre de la première frégate. Il n'en était plus qu'à quelques encablures lorsqu'un même cri nous échappa. Sur le tillac, dans les bastingages, partout, des uniformes étrangers!

«Vivons de bord et fuyons!» me cria Arthur. Mais il était trop tard. Des fusils s'abaissèrent vers nous. Ordre d'arriver! Ah! nous ne voulions pas! Vos fils n'ont cédé qu'à la voix du canon!

— Oh! tirer sur des enfants! murmura le père.

— Pour les effrayer seulement, dit Tancrède.

— Contraints d'accoster, poursuivit Natty, nous montons à bord. Plus de doute, ce sont des Français!.. Ils nous conduisent vers leur chef, un géant, tout couvert d'or. Sur son chapeau, des panaches.

A ce portrait naïvement tracé, Gaillefontaine présentait le général Humbert.

— Il nous interrogea, acheva le fils de l'évêque. A quelle distance se trouve Killala? Quelle est sa garnison? Ne répondez pas! me dit Arthur. Et malgré la menace, pas un mot! Rien! Le superbe chef ne s'en fâcha pas, au contraire. Il souriait. «Bravo! mes enfants, dit-il, j'aime qu'on soit de son pays!» Et sa large main me caressa. Cependant l'escadre française avançait toujours. D'autres embarcations s'en étaient approchées, que montaient des pêcheurs de la côte. Ils n'agirent pas comme nous, ceux-là! Ils poussaient des cris de joie. Les trois autres frégates, d'après leurs renseignements, furent conduites au plus sûr mouillage. Vers le soir, le débarquement commença.

— Comment! se récria Reginald, vers le soir?

— Il a duré toute la nuit, expliqua Natty, toute la nuit. On nous gardait à vue, dans la crique verte, et mon frère est encore leur prisonnier. Moi, j'ai pu franchir la baie d'un herbage, enfourcher un poney, m'enfuir au galop, et me voici! Quelques sifflements de

balles aux oreilles, mais aucune ne m'a touché. Alerte! alerte, major!

Ces derniers mots s'adressaient au gouverneur de Killala, qui venait de paraître sur le seuil. Il confirma tout ce qu'avait dit Nathaniel; il ajouta même que l'avant-garde ennemie était en marche vers la ville. Déjà le fils du vice-roi semblait avoir pris une résolution. S'étant fait reconnaître du gouverneur:

— Commandant, lui demanda-t-il d'une voix brève, de combien d'hommes pouvez-vous disposer?

— Guère plus d'une centaine, répondit-il; mais tous vieux soldats et qui feront bravement leur devoir.

— J'y compte! dit Reginald, ce bourg est bâti sur une éminence et défendu par des rochers. Retranchez-vous, arrêtez l'ennemi, ne fût-ce qu'un jour, ne fût-ce qu'une heure, et vous aurez bien mérité de l'Angleterre!

Puis, après une pause: — Un cheval! s'écria-t-il, envoyez-moi de suite votre meilleur cheval!.. Je me charge de donner l'alarme.

Le gouverneur disparut aussitôt. Cependant une vive inquiétude se liait sur tous les visages groupés autour de l'évêque.

— Que la volonté de Dieu soit faite! dit-il à Reginald qui s'approchait.

— Ne désespérons pas, répliqua celui-ci, je connais votre courage, et je suis certain que nul ne le verra faillir à cette épreuve. Ce n'est, du reste, qu'un mauvais moment à passer. Vous serez promptement secouru. Une famille telle que la vôtre impose le respect, et le meilleur refuge que je conseille à lady Cornwallis est de demeurer au milieu de vous.

Lucy voulait parler, mais sans doute d'Edward.

— C'est peut-être moi, l'interrompit-il avec tristesse, qui serai le plus malheureux de ce contre-temps fatal, j'espère. Il ne me reste plus, jusqu'à nouvel ordre, que le regret de ne pas avoir mieux réussi. Adieu! esclave de mon devoir, je ne m'appartiens plus.

A l'autre extrémité de la salle, dans l'embrasure d'une fenêtre, Edward et Tancrède paraissaient discuter avec une certaine animation.

— Permettez que je cherche à mettre ces messieurs d'accord, fit Reginald, qui se dirigea vers eux.

Fitz-Gerald l'attendit de pied ferme. C'était maintenant surtout que l'antagonisme de race et d'opinion devenait pénible entre les deux beaux-frères.

Pour 1 fr. 30

on s'abonne dès ce jour au 31 décembre 1907.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

Form with fields for Nom, Prénom et profession, Adresse, Domicile.

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, à Neuchâtel.

Les nouveaux abonnés recevront sur demande le commencement du feuilleton et l'horaire.

Mme FUCHS

actuellement aux Terreaux n° 3, sera toujours bien assortie en: Soieries, Broderies, Passementeries, Dentelles, Velours.

Coupons de soie, grand rabais. Mannequins. Blouses hiver brodées. Prix modérés. Cours d'ouvrages pour enfants, et leçons d'ouvrages pour dames et demoiselles.

Le Marché au Miel

par la Société d'Apiculture "La Côte Neuchâteloise"

aura lieu les jeudi 7 et vendredi 8 novembre 1907, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, 7, Evole 7, Neuchâtel

Ventes journalières par nos dépositaires.

ANTIQUITÉS

Réparations et transformation de meubles antiques. Imitation. Se recommande aux amateurs. G. Warther, Cudrefin (Vully).

Feuille d'avis de Neuchâtel

SEULES

les annonces reçues dans la matinée (grandes annonces avant 11 heures) et le soir avant 3 heures, peuvent paraître le

LENDEMAIN

Bureau d'avis: 1, rue du Temple-Neuf

N. B. - Les Avis tardifs sont acceptés jusqu'à 8 heures du matin.

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES à l'imprimerie de ce journal.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Mariages célébrés

Jules-Auguste Dudan, employé C. F. F., Neuchâtel, et Rose-Adèle Schneider, repasseuse, Bornoise.

Naissances

1er. Jean-Louis-David, à Albert-William de Coulon, médecin-chirurgien, et à Clara-Mathilde née de Coulon.

2. Germain-Fritz-Albert, à Jules-Antoine-Albert Fornes, menuisier, et à Caroline-Léa née Schneider.

Décès

2. Bernard Magistrini, mineur, époux de Louise née Spankes, Italien, né en 1833.

POLITIQUE

Allemagne

D'après la « Correspondance politique militaire », le scandale du procès Moltke-Harden aurait leur situation à plusieurs titulaires des hautes charges dans l'armée et à la cour.

Lorsque le comte Hohenau fut éloigné de la cour de Berlin, il s'établit dans un château des environs de Dresde; plus tard le gouvernement saxon l'invita à quitter la Saxe; alors il acheta la villa Viareggio où il habita six ans.

ETRANGER

La crise des chemins de fer anglais.

Dimanche soir a eu lieu à l'Albert Hall de Londres un meeting monstrueux où avaient été convoqués les employés des chemins de fer pour y entendre la proclamation du référendum sur la question de la grève.

M. Ellis, membre du Parlement, a ouvert la séance en faisant allusion à la possibilité en cas de rupture définitive d'un appel au gouvernement pour faire imposer par la Chambre les communes un terrain d'entente aux deux parties.

Pais M. Richard Bell député, secrétaire de l'union des employés des chemins de fer, a pris la parole. Après avoir cité des exemples de salaires tout à fait insuffisants, il a exposé les difficultés qu'avaient les hommes de faire parvenir leurs griefs jusqu'à leurs chefs et retracer l'effort constant de l'union pour se faire reconnaître. Il a annoncé le résultat du référendum. Sur 97,631 sociétaires constitués, 88,134 ont voté; 76,925 se sont déclarés pour la grève, 8773 contre et il y a eu 2436 bulletins nuls.

M. Bell a exprimé l'espoir que la grève pourrait être évitée, mais que s'il fallait avoir recours à cette mesure les hommes ne failliraient pas. Il a ajouté que le comité exécutif avait pris la résolution de ne pas faire d'autre allusion à la grève jusqu'à ce que le résultat de la conférence de mercredi avec M. Lloyd George soit connu.

La catastrophe de Brohltal. — Dimanche, le procureur général de Colombie est arrivé sur les lieux de la catastrophe des chemins de fer de la vallée de Brohltal et a fait arrêter le mécanicien.

L'affaire Druce-Portland. — Cette mystérieuse et passionnante affaire vient de se corser d'un nouvel et extraordinaire incident.

Nous avons dit qu'un des principaux témoins de George Hollamby Druce, le prétendant aux millions du feu duc de Portland, alias Charles Druce, est Mlle Robinson. Ce témoin fut secrétaire de Charles Druce, en 1863, et possédait un journal contenant des notes qui, paraît-il, aideraient à faire la lumière sur cette énigmatique affaire.

Mlle Robinson, qui est venue exprès de Nouvelle-Zélande à Londres pour apporter à la justice ce précieux document, se rendait vendredi matin à pied chez ses sollicitors afin de le déposer chez eux en sûreté. Elle portait ces papiers dans un sac à main où se trouvaient aussi cinq livres sterling, et s'était arrêtée devant l'étalage d'un bijoutier, lorsqu'elle s'entendit interpellée par un individu: «Vous avez une araignée au cou!»

Elle se retourna vivement, mais en même temps le sac lui était arraché de la main, et avant qu'elle fût revenue de sa surprise, le voleur avait disparu. Est-ce un pickpocket? Est-ce un audacieux reporter, trop pressé de se procurer cette sensationnelle copie? Mystère.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Mlle Robinson laisse envoler ses documents. Déjà pendant son voyage, une partie de ces papiers fut égarée ou volée. Heureusement elle possédait encore à cette heure la copie de plusieurs passages intéressants. Suffront-ils pour résoudre cette palpitante énigme? Voilà la question.

Dans certains milieux qui ne croient pas à la réalité de la double personnalité Druce-Portland, on est tenté de voir dans ce vol une

trop opportune façon de faire disparaître un document dont l'authenticité était loin d'être établie, afin de ne présenter que des copies plus difficiles à discuter au point de vue paléographique.

L'évêque de Southwark informe le public que je n'ai pas été excommunié, mais seulement privé des sacrements, avec réserve, dit-il, du mon cas au Saint-Siège.

Or, selon le dictionnaire catholique, l'excommunication est une sanction ecclésiastique par laquelle les chrétiens sont dépouillés de leur droit de participer aux sacrements.

Des sortis qu'en fait, aucun des privilèges auxquels l'attache de la valeur ne m'a été laissé.

Les affaires aux Etats-Unis. — La situation reste très délicate. Le rapport de la chambre de compensation de New-York sur l'état actuel des banques associées accuse un déficit dans les réserves de 38,838,825 dollars, une augmentation des prêts de 60,741,000 dollars et une réduction de l'encaisse de 30,601,800 dollars. Le déficit dans les réserves est le plus grand qui ait été enregistré dans l'histoire financière des Etats-Unis.

CONVOICATIONS

Salles de lecture pour ouvriers Rue du Seyon 36 ouverte gratuitement tous les soirs

Société de Musique de PESEUX

MM. les membres passifs sont avisés que la perception de la cotisation pour 1907 se fera prochainement et priés de réserver bon accueil au percepteur.

Les jeunes gens qui désirent suivre les cours d'élevés, que la société de musique fera donner cet hiver, sont invités à se faire inscrire auprès de M. Ernest Jacot, concierge du Collège.

Le Comité. II 0224 N

Eglise nationale

Les parents dont les enfants sont en âge et en état d'être admis comme catéchumènes en vue des fêtes de Noël sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse, jeudi prochain 7 novembre, à la chapelle des Terreaux, savoir: les jeunes garçons, à 8 h. du matin les jeunes filles, à 10 h.

Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel, devront, autant que possible, être munis de leur certificat de baptême.

L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur Morel, aux jeunes filles par M. le pasteur Monnard.

Compagnie des Volontaires MM. les membres de la Compagnie des Volontaires sont convoqués en assemblée générale réglementaire, pour le lundi 11 novembre 1907, à 2 heures précises, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Les communiens de Neuchâtel qui désirent se faire recevoir membres de la Compagnie, devront se présenter au président, à 2 heures très précises. Neuchâtel, le 28 octobre 1907. Le Président.

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE Conférence publique Mardi 5 novembre à 8 h. du soir à la Grande Salle des Conférences

La conférence internationale de l'Alliance évangélique à Londres, en juillet 1907

PAR M. J. Jeannet et J. de Rougemont

Tous les membres et amis de l'Alliance y sont cordialement invités. On chantera les psaumes. A l'issue de la conférence aura lieu une assemblée des membres de l'Alliance.

de la loi. Une bande de socialistes avaient entre autres cherché à empêcher les partisans de la loi de tirer le canon, en insultant grossièrement les artilleurs. Ce n'est que grâce à la discipline et au sang-froid de ces derniers qu'une bagarre a pu être évitée.

Le résultat du canton de Berne a désagréablement surpris les partisans de la loi qui comptaient avec certitude sur une majorité plus considérable d'acceptants. Le grand succès du jour a été le résultat de la ville et du canton de Zurich, dans lequel 90 % des électeurs sont allés voter.

— Dimanche soir, à Berne, vers une heure et demie, un brigadier de remonte, Bigler, rentrait chez lui après avoir pris part à l'assemblée des partisans de la loi, à Tivoli. Bigler fait partie de la musique de la remonte, qui précède, le matin, le cortège des partisans de la loi jusqu'au local de vote du quartier du Nord.

En passant devant le Schänzli, Bigler fut assailli par un inconnu, qui le larda de plusieurs coups de couteau. Bigler, grièvement blessé, reçut les premiers soins dans un café, puis fut ramené chez lui en voiture.

Cet attentat provoqua une grande indignation à Berne.

ZÜRICH. — On se souvient de l'arrestation à Zurich, au commencement du mois dernier, de Staudenmeier, l'encaisseur des contributions de Strasbourg, qui s'était enfui, emportant soixante mille marks. Au moment de son arrestation, S. ne portait plus que six mille marks sur lui. Interrogé sur ce point, le coupable raconta que, peu après sa fuite de Strasbourg, il fut assailli dans une forêt et dépouillé de 50,000 marks; quelques jours plus tard, pressé de questions, il revint sur ses déclarations et avoua avoir caché le magot dans la dite forêt. Le renseignement fut immédiatement télégraphié à Strasbourg, où des recherches furent faites immédiatement à l'endroit indiqué. On ne découvrit rien.

Dans l'intervalle, le bruit s'était répandu dans la ville que la police faisait des recherches et une foule de gens se rendirent sur les lieux. Pour empêcher que le trésor ne tombât entre des mains étrangères, la forêt fut gardée par les agents, en attendant l'extradition du fugitif, qui eut lieu après quatre jours. S., conduit dans la forêt, retrouva facilement l'endroit où il avait enfoui la sacoche contenant les 50,000 marks, mais elle était vide. On se demanda si cette somme a été dénichée par un des nombreux curieux qui sillonnèrent la forêt, ou si Staudenmeier, usant d'un stratagème, n'a pas placé l'argent ailleurs pour pouvoir en jouir au moment de sa libération.

SAINTE-GALL. — Lundi soir, entre neuf et dix heures, on a trouvé sur le seuil d'une porte, à Holzenstein près Romanshorn, un paquet humain, une petite fille d'une dizaine de jours vagissant dans d'épais papier d'emballage. A côté de l'enfant était un morceau de papier sur lequel la mère a gribouillé de vagues indications. Elle laissait la vie à l'enfant et préférait sacrifier la sienne propre, parce qu'elle se sentait abandonnée et repoussée de tous. La pauvre mère disait vouloir se jeter dans le lac de Constance. Les recherches faites n'ont mené jusqu'ici à aucun résultat. Par contre, on a fait mercredi une seconde trouvaille à l'Hôtel de ville de Romanshorn. On y a reçu une lettre datée de Bregenz émanant de la mère, dans laquelle celle-ci demande que sa fille soit remise à de bonnes gens, catholiques, et baptisée du prénom de Marie.

On recherche la mère qui n'a dû que simuler un suicide.

ARGOVIE. — Un grave accident est survenu mardi, à Aarau, au cours du grand essai annuel des pompes. On procédait au sauvetage au moyen du «sac» lorsque celui-ci se déchira tandis qu'un enfant s'y trouvait. Ce dernier, âgé de douze ans, fut précipité de la hauteur du second étage sur le pavé de la rue; relevé inanimé, il a été transporté à l'hôpital.

La victime de ce déplorable accident est le fils de M. Kress, architecte. Le pauvre enfant, qui a plusieurs côtes fracturées et a éprouvé un violent ébranlement cérébral, ne survivra sans doute pas à ses blessures.

RÉGION DES LACS

Vully (corr.). — Un imposant et nombreux cortège accompagnait lundi dernier au cimetière M. Louis Petter père, de Lugnorres (Chenay), victime d'un accident dont l'issue semblait cependant ne pas devoir être fatale.

M. P. vaquait, la semaine dernière, aux soins du bétail. Comme il descendait du soliveau, l'échelle se brisa, le malheureux fit une chute de quelques mètres et tomba au fond de la grange.

Relevé sans connaissance, il fut transporté chez lui et le médecin appelé en toute hâte ne constata qu'une hernie. Amené à l'hôpital de Meyriez il subit l'opération qui réussit très bien, l'enfant même ces jours en convalescence lorsque la mort vint, subite et causée par une embolie, dit-on.

C'est un agriculteur d'ordre et de grande activité que le Vully perd. Il sera unanimement regretté. C. B.

SUISSE

La votation de dimanche. — Le résultat définitif de la votation fédérale de dimanche donne pour le canton de Soleure 10,463 oui et 10,455 non. En conséquence la loi militaire est acceptée à sept voix de majorité.

BERNE. — Une animation extraordinaire a régné dimanche dans la soirée, à Berne, surtout devant le Palais fédéral et les rédactions de journaux où les résultats du scrutin sur la loi militaire étaient affichés à mesure qu'ils arrivaient. Vers 9 heures, des coups de canon annonçaient l'événement. Quelques rencontres, sans autre signification, se sont produites dans la soirée entre partisans et adversaires

CANTON

Fleurs d'automne. — On nous écrit de Môtiers: «Le chrysanthème est dans cette saison de l'année la seule plante florifère qui réjouisse les regards par la richesse de ses couleurs et la merveilleuse variété de ses pétales. La rose, cette reine des fleurs, va finir son règne glorieux, l'hiver est à la porte, mais voici le chrysanthème qui, comme un dernier sourire de la nature, fait son apparition dans les jardins privilégiés de notre vignoble neuchâtelois.

Est-ce commettre une indiscretion que d'annoncer déjà maintenant avant toute affiche et tout programme imprimé, l'exposition préparée par nos horticulteurs et qui étalera la beauté de ses produits le samedi, dimanche et lundi 9, 10 et 11 novembre courant, au chef-lieu? Nous ne le pensons pas. Les superbes exhibitions des années précédentes le garantissent suffisamment, l'exposition de chrysanthèmes dont il s'agit sera réellement belle. La saison n'a pas été favorable, prétend-on, mais qu'on se le dise bien, l'art de nos jardiniers-floriculteurs a suppléé d'avance. C'est donc à un régal pour le cœur et pour les yeux que sont conviés les amis de la fleur, et ils sont nombreux parmi nous. L'exposition de 1907 sera digne de ses sœurs aînées. Elle prouvera une fois de plus que nos horticulteurs savent se tenir au courant des progrès réalisés ailleurs, et qu'ils n'ont rien à envier à leurs concurrents du dehors.

Viticulture. — Nous avons dit hier que la Société cantonale des vigneron s'était réunie dimanche à Neuchâtel.

Les participants, au nombre de 400 environ, ont décidé de demander aux propriétaires de vignes les augmentations de salaire suivantes: culture générale, 24 fr. l'ouvrier; portage de terre, 3 fr. par ouvrier ou 15 centimes le pied courant de terre portée tous les deux ans; vin du labour, 3 litres par ouvrier; paille à attacher, 1 fr. 30 l'ouvrier; travail à la journée: 4 fr. du 1er septembre au 1er mars, 5 fr. pour les mois d'été ou 50 centimes l'heure; recarriage et rattachage, 2 fr. par ouvrier; vendange, 3 fr. par ouvrier et 1 litre de vin par ouvrier; primes des gerles, 1 fr. 50 pour le blanc et 2 fr. pour le rouge; défonçage, de 30 à 35 centimes le mètre, suivant le cas. Les petits bois, souches et sarments sont la propriété des vigneron.

Militaire. — Les exercices obligatoires de tir, auront lieu, à Colombier, du 5 au 9 novembre.

Horlogerie. — Le conflit des faiseurs de ressorts vient de s'aggraver. On sait que seuls les ateliers de La Chaux-de-Fonds ne travaillaient pas, le différend s'étant aplani dans les autres localités.

Or, ensuite d'entente, tous les patrons ont donné samedi leur quinzaine à leurs ouvriers. Seuls, un atelier des Brenets et un de Bienne resteraient en dehors de ce mouvement de lock-out.

La Fédération des ouvriers horlogers convoque des assemblées de toutes les sections pour examiner la situation.

La Brevine. — M. Ernest Matthey-Doret a été élu député au Grand Conseil par 104 voix sur 154 ayant valablement voté, (majorité 78).

Le Locle. — Quatre ouvriers ferrassiers logeant ensemble dans une chambre à l'Avenir, ont été volés pendant leur sommeil dans la nuit de samedi à dimanche. On s'est introduit dans leur logis et on leur a emporté leurs quatre montres et les habits de deux d'entre eux, dont une partie a été retrouvée le lendemain sur la rue. Il n'y a pas d'indice sur le ou les coupables.

Corcelles-Cormondrèche. — On nous écrit: «Quelques membres du comité de dames de l'Hospice de la Côte avait organisé pour dimanche soir un concert, qui fut, comme bien on pense, fort goûté des pensionnaires de cet établissement; tous les malades, valides ou transportables, étaient réunis dans la grande salle presque trop petite pour la circonstance, pendant que quelques invités en étaient réduits, faute de mieux, à rester dans le vestibule.

Mais quand on saura que pour ce premier concert Mme J. Borel prêtait son gracieux concours, pareil empressement paraîtra tout naturel: chaque fois que nous avons le bonheur d'entendre chanter cette artiste si merveilleusement douée, le plaisir pour nous est plus grand, car en la voyant, en l'écoulant, l'œil est autant charmé que l'oreille et ce n'est pas peu dire; mais il n'y avait pas que Mme Borel, nous avons eu l'honneur d'entendre Mme de Chambrier interpréter «Le Soir» de Gounod, et une mélodie d'allure vieillotte — La chanson du rouet — qui nous a délicieusement émus. Voilà pour la musique vocale; au piano, Mme Py et Mlle Geissler nous ont joué du Mendelssohn et du Brahms, comme de véritables artistes qu'elles sont.

J'ai gardé pour la bonne bouche les violonistes qui nous ont charmés complètement; il est vrai que Mlle Peillon, qui joue d'une façon supérieure, eut en son père un partenaire hors ligne, ce dernier étant sans contredit un des plus forts amateurs que nous ayons entendus.

En somme belle et excellente soirée qui laissera dans l'esprit de tous les pensionnaires de l'établissement un souvenir durable et reconnaissant. E. P.

Théâtre. — Peu de monde hier soir au théâtre pour écouter «La Marjolaine», de Jacques Richepin, mais un auditoire enthousiasmé par la bonne troupe de M. Baret.

La Marjolaine, c'est le nom d'une jeune paysanne qui s'ennuie dans son village natal; Paris l'attire; elle veut s'enivrer des plaisirs de la capitale, voir la cour, vivre dans le faste et le luxe. Elle n'hésite pas à quitter son François qu'elle n'aime plus qu'à moitié. Nous la retrouvons à Paris, à la cour du régent; elle devient sa maîtresse après une lutte dont elle sort vaincue.

Fatiguée bientôt de la vie molle et lâche qu'elle mène, elle se sent remuée peu à peu par les vieux et tendres souvenirs de sa jeunesse. Elle regrette cette vie simple de la campagne qu'elle ne connaît plus, l'amour sincère et pur qui emplissait son cœur et se trouve être naturellement très malheureuse.

Elle apprend tout à coup que son François est à Paris; elle le revoit; leur amour renaît dans toute sa force première. Des ennemis nombreux les empêchent cependant de quitter cette cour maudite et la pauvre Marjolaine se meurt de douleur.

Comme on le voit, la passion est le fond même de cette pièce; et, toute l'action est concentrée sur la personne de Marjolaine. Mme Cora Laperrière a fait ressortir avec enjouement la malignité de certaines scènes, le pathétique vrai de plusieurs autres. Elle était vraiment l'âme de la pièce.

L'allure vive et dramatique de la trame ne nous a pas empêché de goûter la beauté littéraire de la «Marjolaine». La poésie jeune et riche de M. Richepin contribue certainement

à voir la suite des nouvelles à la page quatre.

NEUCHÂTEL

Conférence Thuillard. — Ce soir, à l'Aula, M. Thuillard parlera de Michel-Ange; sa conférence sera illustrée de projections.

Tombé d'un train. — Un entrepreneur italien nommé Magistrini, est tombé vendredi soir de la plateforme du dernier wagon d'un train du Jura neuchâtelois à peu de distance de Chambrélin. Sa chute n'a pas été remarquée et le pauvre homme, qui s'était évanoui, n'est revenu à lui que tardivement. Il a été transporté samedi à l'hôpital Poutalès où il est mort le même jour.

Serrières. — L'identité du noyé qui a été retiré du lac à Serrières, jeudi matin, a enfin pu être établie. Il s'agit d'un nommé J. A., âgé de 72 ans, Vaudois. Le malheureux qui était atteint par intermittences d'un affaiblissement de ses facultés mentales, aura sans doute été victime d'un accident.

Lawy-tennis. — Samedi après midi se sont terminés les matches du tournoi d'automne 1907 et c'est devant un nombreux public que M. Robert-Tissot, le dévoué président du club, procéda à la distribution des prix. Les résultats furent les suivants:

Handicaps Singles pour dames: Mlle Nobel contre Mlle Hitchins 5/4 1/2.

Handicaps doubles pour dames: Mlle Nobel et Mlle Embleton contre Mlle Hitchins et Mlle Truscott 3/0 3/2.

Handicaps doubles mixtes: Mlle N. Chable et M. O. Courvoisier contre Mlle Hannay et M. Hänni 5/0 5/2.

Handicaps Singles pour messieurs (seniors): M. Hochapfel, W. O.

Handicaps Singles pour messieurs (juniors): M. Maier 5/0 5/2.

Handicaps doubles pour messieurs: MM. M. et O. Courvoisier contre MM. Hochapfel et Hänni 5/0 5/2.

Championnat des vendanges (réservé aux Neuchâtelois de naissance): M. Octave Courvoisier W. O.

Championnat de l'Ecole de commerce (Open Singles): M. Hochapfel contre M. M. Courvoisier 4/0 4/1, 5/1, 5/10 5/3.

L'Omnia cinéma Pathé annonce pour mercredi prochain une séance populaire avec un programme très intéressant. Afin de donner satisfaction à la demande de plusieurs personnes, la direction promet pour cette soirée «Frispoulet» le sympathique grovache parisien, ainsi que les «aventures d'une mission nègre à Paris».

Tribunal militaire de cassation. — Ainsi que nous l'avions annoncé, le tribunal militaire de cassation s'est réuni hier à Neuchâtel pour statuer sur le cas d'un soldat du bataillon 17 qui avait demandé à être exempté du service militaire pour maladie. La commission sanitaire avait prononcé la mise en réforme définitive de cet homme qui s'était présenté devant elle dans la matinée du 10 juillet dernier en uniforme et qui avait reçu en même temps, un ordre de marche lui enjoignant de rendre, cinq jours plus tard, à l'arsenal de Fribourg, son équipement.

Au lieu de rentrer chez lui et de restituer de suite son uniforme, il se rendit dans différentes auberges et commit dans l'une d'elle un petit vol à une tentative de vol.

Etait-il encore militaire? Le tribunal de cassation a répondu affirmativement, parce que celui qui garde volontairement l'uniforme endossé en service le matin, et qui commet des délits dans des lieux publics a forcément eu conscience qu'il est encore militaire et parce que le public et le lésé ne peuvent le considérer que comme militaire.

S'il était un simple civil, il pourrait vendre ou détruire son équipement, injurier des supérieurs, sans tomber sous le coup de la loi militaire, ou encore, s'il prenait un billet de chemin de fer à demi-taxe, on devrait le poursuivre pour fraude.

Cet arrêt confirme la pratique ordinaire des tribunaux de division à l'égard des délits commis en dehors du service par des hommes en uniforme.

Théâtre. — Peu de monde hier soir au théâtre pour écouter «La Marjolaine», de Jacques Richepin, mais un auditoire enthousiasmé par la bonne troupe de M. Baret.

La Marjolaine, c'est le nom d'une jeune paysanne qui s'ennuie dans son village natal; Paris l'attire; elle veut s'enivrer des plaisirs de la capitale, voir la cour, vivre dans le faste et le luxe. Elle n'hésite pas à quitter son François qu'elle n'aime plus qu'à moitié. Nous la retrouvons à Paris, à la cour du régent; elle devient sa maîtresse après une lutte dont elle sort vaincue.

Fatiguée bientôt de la vie molle et lâche qu'elle mène, elle se sent remuée peu à peu par les vieux et tendres souvenirs de sa jeunesse. Elle regrette cette vie simple de la campagne qu'elle ne connaît plus, l'amour sincère et pur qui emplissait son cœur et se trouve être naturellement très malheureuse.

Elle apprend tout à coup que son François est à Paris; elle le revoit; leur amour renaît dans toute sa force première. Des ennemis nombreux les empêchent cependant de quitter cette cour maudite et la pauvre Marjolaine se meurt de douleur.

Comme on le voit, la passion est le fond même de cette pièce; et, toute l'action est concentrée sur la personne de Marjolaine. Mme Cora Laperrière a fait ressortir avec enjouement la malignité de certaines scènes, le pathétique vrai de plusieurs autres. Elle était vraiment l'âme de la pièce.

L'allure vive et dramatique de la trame ne nous a pas empêché de goûter la beauté littéraire de la «Marjolaine». La poésie jeune et riche de M. Richepin contribue certainement

à voir la suite des nouvelles à la page quatre.

NEUCHÂTEL

Conférence Thuillard. — Ce soir, à l'Aula, M. Thuillard parlera de Michel-Ange; sa conférence sera illustrée de projections.

Tombé d'un train. — Un entrepreneur italien nommé Magistrini, est tombé vendredi soir de la plateforme du dernier wagon d'un train du Jura neuchâtelois à peu de distance de Chambrélin. Sa chute n'a pas été remarquée et le pauvre homme, qui s'était évanoui, n'est revenu à lui que tardivement. Il a été transporté samedi à l'hôpital Poutalès où il est mort le même jour.

Serrières. — L'identité du noyé qui a été retiré du lac à Serrières, jeudi matin, a enfin pu être établie. Il s'agit d'un nommé J. A., âgé de 72 ans, Vaudois. Le malheureux qui était atteint par intermittences d'un affaiblissement de ses facultés mentales, aura sans doute été victime d'un accident.

NEUCHÂTEL

Un trésor qui sur ma table de nuit

Il est petit et consiste en une boîte de véritables pastilles de Soden de Fay. Comme je fume beaucoup, j'éprouve souvent le soir et le matin des engorgements, alors je prends soit avant d'aller me coucher, soit à mon réveil deux pastilles et le matin je me trouve immédiatement débarrassé; ces pastilles agissent également sur l'estomac et, en vérité, je ne souffre jamais de refroidissements. C'est pour ces raisons que je considère les véritables Soden de Fay comme un trésor dont je ne me sépare jamais. On peut les acheter dans toutes les pharmacies, drogueries et dépositaires de minérales au prix de 1 fr. 25 la boîte. MN 8274

Advertisement for Crème Simon, Poudre, Savon Simon, Médaille d'Or, Paris 1900.

à mettre en lumière, à illustrer, l'émouvante psychologie qui s'y trouve. M. Jean Froment a été très bien aussi dans le rôle de François et M<sup>me</sup> Coste-Dehon était une comtesse très sympathique.

Conseil général de la Commune

Séance du 4 novembre

LE CONFLIT SCOLAIRE

Il est fait lecture de la lettre par laquelle M. Fritz Jordan donnait, le mois dernier, sa démission de membre de la commission scolaire. M. Jordan s'exprime ainsi: «Ne pouvant dans les questions actuelles partager les opinions de mes collègues de la majorité et après les incidents du 4 octobre, je crois de mon devoir de me retirer. Il est aussi donné connaissance de la pièce suivante: Lettre ouverte au Conseil général de Neuchâtel.

Monsieur le président, Messieurs, Il me paraît nécessaire de porter à votre connaissance que la majorité de la commission scolaire a démissionné de votre confiance. Voici les faits.

Sollicités par «lettre ouverte» de publier les motifs du renvoi d'un fonctionnaire que les membres les plus autorisés de la commission ont déclaré avoir été à la hauteur de sa tâche, ceux contre l'attitude desquels nous protestons, ont, le 4 octobre écoulé, passé à l'ordre du jour sur une demande raisonnable, cependant que, le 3 octobre, leur président exposait ces motifs, — à sa façon, — à la «Gazette de Lausanne» qui ne les demandait pas.

En outre, dans cette même séance du 4 octobre, la majorité s'est rendue solidaire d'un acte condamnable de son président, en lui accordant un vote de confiance immédiate. Il semblerait enfin que, pour atteindre le fonctionnaire «victime du parti-pris» de quelques-uns des membres de la commission scolaire, ces derniers auraient usé de procédés abusifs dénoncés le 10 juillet par la «Suisse Libérale» en un article intitulé: «Comment ils obtinrent la majorité», que j'ai l'honneur de vous soumettre, en vous demandant une enquête.

Car si les faits avancés sont faux, ils doivent être démentis; s'ils ne le peuvent être, ils appellent la démission des membres de la commission mis en cause, sous peine de voir le prestige de notre autorité scolaire primaire s'effondrer sous la réprobation publique.

Espérant que vous accorderiez à ces lignes l'attention qu'elles comportent, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée. Frédéric Baur-Borel.

Neuchâtel, 10 octobre 1907.

Après l'envoi de la lettre qu'on vient de lire, M. Baur-Borel a adressé aux conseillers généraux une brochure intitulée «Arbitraire et parti-pris», sur la couverture de laquelle on lit ces mots de Didierot: «La justice est la première vertu de celui qui commande, la seule qui arrête la plainte de celui qui obéit.»

La dernière page de cette brochure porte ce qui suit:

«Au Conseil général de Neuchâtel.

Monsieur le président, Messieurs, Avec ces lignes, j'ai l'avantage de vous adresser une brochure à l'appui des faits de «parti-pris» dont notre ancien directeur des écoles primaires, M. Magnin, subit les déplorable conséquences, faits sur lesquels ma lettre du 10 octobre se permettait d'attirer votre attention.

Le rapport de M. Magnin, auquel j'ai recours aujourd'hui, comprend deux parties: L'une, plus étendue et plus directement pédagogique, traite de la marche de nos classes primaires, de l'attitude du personnel enseignant à l'égard de son directeur, de l'activité de celui-ci.

L'autre établit l'arbitraire et le parti-pris dont la majorité de la commission scolaire se rendit coupable à l'égard de M. le directeur Magnin, fonctionnaire «compétent et ferme». (Déclaration de MM. Béguelin, DuBois, Jordan, Mentha, Piaget.)

Ne voulant relever pour l'heure que les faits de «parti-pris» sur lesquels j'ai dû attirer votre attention, je n'ai pas eu besoin d'insister sur la première partie du rapport qui m'est confié et dont la publication, si elle a lieu, aura quelque retentissement.

Je n'y recourrai que si je m'y vois contraint, c'est-à-dire si les circonstances nous obligent à subir jusqu'aux élections de 1909 la majorité de la commission scolaire, contre les procédés de laquelle s'insurgent tous ceux qui veulent conserver à nos écoles la réputation de travail, de conscience et d'honnêteté si nécessaire à leur marche normale.

Agrez, Monsieur le président, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée. Frédéric Baur-Borel.

Neuchâtel, 30 octobre 1907.

Les ouvriers de la commune. — Ces ouvriers rappellent à l'attention du Conseil général une pétition par laquelle ils demandent une augmentation de salaire.

Renvoyé au Conseil communal. Pétition. — M. F. Hænmerli-Tripet demande qu'on lui accorde des ressources suffisantes dans l'adversité domestique qui le frappe, soit un emploi fixe. Renvoyé au Conseil communal.

COMMISSION SCOLAIRE

A propos de la nomination de 9 membres de la commission scolaire, le président du Conseil, M. Aug. Roulet, se demande si dans l'intérêt de nos écoles une démarche ne devrait pas être faite par le Conseil général pour faire revenir sur leur décision les 9 membres démissionnaires. Chacun sait que le président dont ils blâmaient les actes a dû se retirer par la volonté de ses collègues politiques. Il semble, après la dernière lettre de M. Arthur Piaget, publiée dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel», que leur démission a été le résultat d'un malentendu.

M. A. Calame: — Il y a eu effectivement un malentendu et je m'associe à la démarche qui serait faite par le bureau du Conseil général auprès des démissionnaires. Si ceux-ci revenaient sur leur décision, il serait entendu qu'ils reconnaîtraient ainsi que les membres de la majorité n'étaient pas solidaires des actes qui ont motivé leur démission.

La proposition de MM. Roulet et Calame est adoptée sans opposition.

Ecole d'horlogerie. — M. Philippe Tripet, ingénieur, est nommé membre de la commission de l'Ecole d'horlogerie.

Projets du Conseil communal. — Le Conseil communal demande:

1. La ratification d'une convention passée avec les héritiers de M. François Lardy, à Monruz, portant échange de deux parcelles de terrain.

2. Un crédit de 75,000 fr. pour la souscription de 3000 actions de 25 fr. de la Société anonyme du funiculaire Neuchâtel-Chaumont, à établir par les Fahys et La Coudre.

3. Un crédit de 1321 fr. 25 pour remplacement des canalisations d'eau dans la propriété James de Pury à Saint-Nicolas, et un crédit de 1317 fr. pour réparations faites d'urgence aux maisons Saint-Nicolas 2 et 4.

4. Un crédit de 500 fr. pour l'acquisition du matériel nécessaire au classement et à la conservation des thèses déposées à la bibliothèque de la ville par celle de l'Académie.

5. Un crédit de 3700 fr. pour le remplacement de la conduite de gaz des Sablonz entre le chemin du Pertuis du Soc et le faubourg de la gare; un crédit de 3400 fr. pour la pose d'une conduite de gaz dans le chemin de Beauregard; un crédit de 10,600 fr. pour la pose de conduites à gaz dans la route du Vauseyon au chemin des Carrels, dans le chemin des Péreuses, dans l'avenue du cimicrière et dans le chemin du Gibet.

6. Un crédit de 50,000 fr. à verser à l'Etat comme subvention à la construction d'une route cantonale des Fahys à La Coudre et un crédit de 8000 fr. pour l'établissement d'un collecteur public dans la route projetée.

7. Le rachat au prix de 30,011 fr. 95 des installations à gaz en location placées en 1906 et la reprise par le fermier, au prix de 3110 fr. 70, des installations résiliées pendant la même période.

Le jardin Samuel de Petitpierre. — M. Ph. Godet rapporte au sujet de la mise en vente de cet immeuble. La commission est favorable au projet de vente avec affectation de la somme à retirer au déplacement de l'Hôpital communal, mais sous certaines conditions données par les exécuteurs testamentaires.

Ces conclusions sont adoptées sans discussion.

LE CONFLIT SCOLAIRE

Par lettre envoyée samedi, le président du Conseil exprimait le désir que le Conseil communal portât à l'ordre du jour la pétition de M. Baur-Borel du 10 octobre.

M. Porchat déclare que le Conseil communal n'a pas voulu créer un précédent en donnant suite à ce désir, d'autant que ce corps n'avait pas connaissance du texte de cette pétition.

M. E. Junod estime qu'on doit pouvoir discuter une pétition de ce genre. Un citoyen doit pouvoir recourir à l'autorité nommée par lui.

M. A. Calame demande le renvoi au Conseil communal.

M. E. Junod demande l'entrée en matière immédiate.

M. A. Calame: Aux termes du règlement, on ne peut s'occuper que du renvoi, soit au Conseil communal, soit à une commission spéciale.

M. T. Krebs estime qu'une commission spéciale est mieux placée pour examiner la pétition que le Conseil communal, autorisé par la Commission scolaire; en outre, le président du Conseil communal est membre de la Commission scolaire. Il serait ainsi juge et partie.

M. A. Roulet propose que les trois pétitions Samuel Béguin et Baur-Borel soient soumises au même examen.

Par 20 voix contre 13, le Conseil décide de renvoyer ces pétitions à l'examen du Conseil communal.

La haute-paie des institutrices. — M. E. Junod est surpris que le Conseil communal propose de passer à l'ordre du jour. Il y aurait injustice évidente à ne pas donner suite aux propositions de la commission scolaire unanime.

M. H. Mauerhofer a constaté que les institutrices se sont aussi bien acquittées de leur devoir que les instituteurs et ont aussi bien que ces derniers mérité la haute-paie. A mérite égal, salaire égal. Il demande le renvoi à une commission.

Adopté. La commission est composée de MM. Mauerhofer, Perrin, Chatelain, Bohnenblust, Petitpierre, Junod et Krebs.

LES MOUSTIQUES

M. H. Mauerhofer développe son interpellation. Depuis quelques années les moustiques pullulent dans certains quartiers, au point que des personnes doivent user de moustiquaires, ce dont on n'avait pas entendu parler auparavant à Neuchâtel. Or les moustiques ne sont pas seulement un ennui: leurs piqûres peuvent causer des maladies, la malaria en particulier. Il appartiendrait au Conseil communal d'étudier la question de très près, d'examiner quels sont les quartiers particulièrement infestés et comment on pourrait détruire les larves des moustiques. Le dit Conseil pourrait s'inspirer d'une étude déjà faite par l'édilité de Paris.

M. Porchat, président du Conseil communal, déclare que l'interpellation — ou plutôt la motion — Mauerhofer fera l'objet d'une étude par la commission sanitaire et que des mesures seront proposées.

Après quelques mots de M. G. Ritter sur la manière de détruire les moustiques, la motion est prise en considération et renvoyée au Conseil communal.

L'urgence est votée concernant les objets mentionnés plus haut sous chiffres 2 et 6. A propos de la prise d'actions au funiculaire

Neuchâtel-Chaumont, M. A. Belletot estime que ce projet est le meilleur et qu'en tout cas il vaut mieux qu'un tramway sans rails. Mais il serait peut-être bon de ne pas tout souscrire en actions, de souscrire une partie en obligations.

M. E. Lambelet pense que la commune doit s'intéresser à l'entreprise, mais on devra auparavant prendre des mesures pour que le public ne soit pas réduit à la portion congrue à Chaumont et que tous les chemins ne soient pas barrés.

M. E. Junod appuie fortement les observations de M. Lambelet, car certains propriétaires ont décidé trop peu de complaisance vis-à-vis des promoteurs.

M. Ph. Godet: Il faut être logique. Le rapport nous promet qu'avec le funiculaire, Chaumont se couvrira de constructions. Plus il y aura de maisons et plus il y aura d'endroits fermés. C'est pourquoi je ne voterai pas la souscription.

Le projet est renvoyé à une commission composée de MM. Lambelet, de Rutte, Vuarroz, Sandoz (imprimeur), Grassi, Belletot et A. de Montmolin.

La même commission s'occupera de la subvention à la construction de la route des Fahys à La Coudre, objet qui est pris également en considération.

Scolarité primaire. — M. A. Vaucher se demande si la commission scolaire a prévu les conséquences de la prolongation de la scolarité primaire: il faut tenir compte du surcroît de dépense qu'elle entraîne pour les familles. Je sais bien, ajoute l'orateur, que le Conseil général n'est pas compétent en ce domaine, mais je serais reconnaissant à ceux de ses membres qui font partie du Grand Conseil de se souvenir de mon observation.

Le président conseille à M. Vaucher d'adresser une pétition au Grand Conseil. Session close.

CORRESPONDANCES

(La journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Un précurseur

Monsieur le rédacteur, A propos de l'intéressante lettre de M. L. Gaberel sur la morale sociale de la Nouvelle école du dimanche je voudrais vous citer un document inédit qui montre qu'il y a longtemps qu'on s'occupe de ces questions.

Pendant la Révolution et lors de l'établissement de la République dans les colonies françaises à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, voici ce que proposait l'ordonnateur civil de Saint-Domingue Dinger pour l'éducation morale des noirs nouvellement affranchis par la France:

«... Il est non moins utile d'envoyer de France dans nos colonies des prédicateurs non pas tonsurés mais républicains qui dans chaque ville, bourgs et embarcadères prononceraient, les jours de décade, des discours tendant d'une part à faire sentir aux Africains la dignité de l'homme libre par la pratique des vertus morales et républicaines, celles de l'amour du travail et de la soumission aux lois, et c'est dans les lieux où se prononceraient ces discours si importants et si utiles qu'il faudra aussi faire la lecture des lois qui auront été prononcées pour le régime des colonies. Il faut que les lois soient connues d'un chacun et qu'elles soient lues souvent à un peuple nouveau qui ne possède point encore le talent de la lecture. Je mets en fait que de pareils sermons feront un meilleur et plus prompt effet que ceux de Bourdaloue et du père André qui employaient plus de fleurs de rhétorique que de vérités. Ici, au contraire, ce sera le langage de la plus pure raison et de la vérité la plus incontestable, elles seront senties, goûtées et suivies par un chacun; j'oserais en garantir la réussite sur tous les risques possibles. Une fois l'homme élevé à la hauteur de nos principes par la douce et inmanquable électricité de la persuasion, la prospérité de Saint-Domingue coulera de source...»

On voit qu'il s'agissait aussi de morale sociale à l'usage de ces grands enfants qu'étaient les noirs à peine libérés de l'esclavage. Ces leçons de morale furent-elles mises en pratique? c'est ce que je ne saurais dire; en tout cas elles montrent les sentiments véritablement élevés de ces républicains qu'on a tant calomniés.

La religion a parfaitement raison de mettre la morale au premier rang de ses moyens d'action; les libres penseurs aussi. Ces grandes et nobles pensées répondent au besoin inné de justice chez l'homme, et elles finiront bien par triompher partout. F<sup>rs</sup> R.

POLITIQUE

Loi militaire

Les étudiants de l'Université de Berne ont organisé lundi soir, à l'occasion de la votation fédérale, un cortège aux flambeaux. Celui-ci, précédé de la Stadtmusik, est parti de la plate-forme de la Cathédrale et a traversé les principales rues de la ville, au milieu d'un grand concours de population.

Il s'est rendu sur la place du Parlement, où les étudiants se sont groupés. Après un chœur, M. Muller, président de la Confédération, a prononcé une allocution dans laquelle il a élevé l'importance nationale de la journée du 3 novembre. La cérémonie s'est terminée par l'exécution du «Ruist du», repris en chœur par toute l'assistance.

— Le «Temps» publie un article du général Langlois, dans lequel celui-ci, après avoir analysé la nouvelle loi militaire, votée dimanche par le peuple suisse, félicite la Suisse de se préparer une armée plus forte et plus jeune. Il déclare en outre que la comparaison entre la loi militaire française de 1905 et la nouvelle loi militaire suisse est tout à l'honneur du peuple suisse, qui, plus que le peuple français,

à la conception de la nécessité de la défense nationale.

Le «Journal des Débats» s'occupe également de la nouvelle loi militaire suisse et relève que les résultats obtenus prouvent qu'il y a en Suisse un esprit public assez ferme et assez développé pour placer au-dessus des préoccupations électorales et des intérêts privés, le souci de la défense nationale.

Les élections genevoises

Le nouveau Grand Conseil comprendra 29 démocrates (30 dans l'ancien), 31 radicaux (38), 8 radicaux Philibert Berthelier (0), 7 jeunes radicaux (0), 14 indépendants (13), 9 socialistes genevois (14), 2 socialistes unifiés (0).

Le groupe national qui comptait quatre députés n'en aurait plus qu'un.

A la Chambre française

Dans sa séance de lundi, la Chambre reprend la discussion du projet de loi sur la dévolution des biens ecclésiastiques.

Les cinq premiers paragraphes de l'article 1<sup>er</sup> sont adoptés, après discussion entre MM. Denys Cochin et Briand.

M. Briand reproche notamment aux catholiques de pratiquer la politique du pire pour parler ensuite de persécution. Il rappelle que M. Denys Cochin, qui repousse la loi actuelle, avait accepté celle de 1905, dont le projet en discussion n'est que la conséquence.

En Russie

Les résultats des élections connues lundi soir à 7 h. sont les suivants: 195 membres des partis de droite et monarchistes, 124 octobristes et modérés, quatre membres du parti régénérateur pacifique, 35 cadets, 14 nationalistes polonais, six mahométans, 11 socialistes, 26 membres des partis de gauche, deux indépendants.

En Serbie

Une assemblée de protestation a été tenue dimanche soir, à Nisch, par le parti de l'opposition. Elle a voté une résolution critiquant la politique du gouvernement, principalement en ce qui concerne l'ajournement de la Skoupitchina, et réclamé de nouvelles élections.

La crise financière aux Etats-Unis

Suivant une dépêche de New-York aux journaux anglais, le cabinet américain a décidé de ne pas convoquer le Congrès en session extraordinaire pour aviser à la situation financière, comme le lui avait demandé un groupe de financiers.

— Le marché de New-York a ouvert faible lundi. Les cours étaient à deux points en baisse sur ceux de samedi.

Disette de céréales et protectionnisme agrarien

La deuxième Chambre de Saxe a discuté lundi l'interpellation libérale demandant «Quelles mesures compte prendre le gouvernement royal en présence de l'énorme augmentation du prix des denrées alimentaires pour que le peuple trouve à se nourrir.»

Le député Gunther a motivé l'interpellation en rappelant à ce propos la récolte très inférieure de cette année. Il a demandé la suppression provisoire des droits sur les céréales et des primes d'importation. Le représentant du gouvernement a répondu que la pénurie des denrées est tout accidentelle et provient de la température défavorable. Elle ne saurait donc justifier une diminution des droits sur les céréales.

Indes anglaises

Le conseil législatif pour l'Inde, siégeant le 1<sup>er</sup> novembre à Simla, a adopté par 9 voix contre 3, un projet de loi qui autorise la condamnation des séditions arrêtés par la police, sans autre témoignage que celui des agents, lorsque les témoins cités se refusent à dire ce qu'ils ont vu ou entendu.

Cette loi ne sera applicable d'abord qu'au seul district du Bengale oriental où elle est jugée indispensable, et son action ne sera étendue à d'autres parties de l'Inde que si le désordre les gagne à leur tour.

Dans un discours qu'il a prononcé à cette occasion, le vice-roi, lord Minto, a dit entre autres:

«La nouvelle loi vise les fauteurs de séditions dangereuses. Cependant, nous devons considérer la question sous son autre face. Il existe en effet dans ce pays un courant toujours plus puissant d'espérances et d'ambitions politiques. Celui-là, nous lui sommes absolument favorables et nous l'encourageons puisqu'il est l'effet naturel de l'éducation à laquelle se sont appliqués les administrateurs anglais. Nous ne songeons nullement à mettre des entraves à l'idée nationale.

Le gouvernement serait aveugle s'il méconnaissait le réveil qui secoue le monde oriental. Le gouvernement ne veut pas arrêter le flot; il peut le diriger en vue du bien du pays. Nous réprimerons toute sédition, mais nous allons au-devant de l'idée nouvelle, nationale et progressiste et nous en garderons la direction.

Nous espérons que les chefs du mouvement indien collaboreront avec le gouvernement. Ils ont une lourde responsabilité, car c'est de leur concours et de l'influence qu'ils exercent sur leurs concitoyens que les administrateurs anglais souhaitent le plus de s'assurer.»

Nouvelles diverses

Législation industrielle. — La commission d'experts convoquée par le département fédéral de l'industrie pour discuter le projet de révision de la loi sur les fabriques s'est réunie lundi à Zurich. L'entrée en matière a été décidée à l'unanimité.

Dans le monde des finances. — La Banque d'Angleterre a élevé le taux de l'escompte à 6%.

L'élevation a pour but d'enrayer l'énorme exportation d'or déterminée par la crise américaine.

— La maison S. Lappenberg, de commission, importation et exportation, à Hambourg, a suspendu ses paiements.

On prétend, relativement à la suspension des paiements de la maison S. Lappenberg, que déduction faite des créances de quelques parents, et dont le montant s'éleverait à 600,000 marcs, il y aurait en face d'un passif de 400,000 marcs un actif réalisable de 300,000 marcs.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

Le procès Schneider-Ebi

Berne, le 2 novembre 1907.

En vous parlant, l'autre jour, du procès Schneider-Ebi — lequel continue et n'est pas près de se terminer — je vous disais que l'ex-notaire actuellement sur le banc des assises, avait été fonctionnaire du département des finances, où, ajoutais-je, il avait dû faire de la belle revision! Or, j'ai appris que Schneider n'était point aux finances, mais bien un commissaire central des guerres, où il fut un excellent fonctionnaire. Ses anciens chefs, qui sont venus déposer au procès, s'accordent à dire que l'ex-notaire fut toujours un employé aussi consciencieux que travailleur. Il ne me plaît point d'accabler un accusé tel que le malheureux Schneider et je m'empresse de rectifier mon information, encore que personne ne me l'ait demandé.

Cette affaire Schneider-Ebi, du reste, est riche en péripéties. Un avocat bernois qui devait y déposer en qualité de témoin ne put le faire à temps, ayant été mis à l'ombre à Fribourg, où on le relacha bientôt du reste. Le chicaneau en question, n'est point l'avocat socialiste dont on a annoncé ces jours derniers l'arrestation et qui est aujourd'hui relâché. La corporation des avocats et notaires bernois, ces dernières années, a vu pas mal de ses membres gémir sur la paille humide des cathos et il faut espérer que la série ne continuera pas. Pour en revenir à notre avocat socialiste, il paraît qu'il y aurait eu abus de pouvoir et que tout autre personnage moins désavantagé comme connu au point de vue politique, n'aurait point été mis si cavalièrement sous les verrous. Le D<sup>r</sup> Faas, du reste, se propose de protester énergiquement et de pousser l'affaire jusqu'au bout, ce en quoi il a parfaitement raison. Sans vouloir préjuger sur son cas, et à entendre les voix impartiales, il semble que l'on se soit montré un peu... raide avec le mari de Mme Faas, laquelle eut le grand tort de procurer un alibi à l'anarchiste Frick, suspect d'avoir attaqué à main armée la caserne de police de Zurich. M. Faas, dans cette affaire, eut peut-être pour plus grand tort d'être le mari de sa femme!

Bourse de Neuchâtel

Lundi 4 novembre 1907

Table with columns: Actions, Obligations, and various financial instruments with their respective prices and values.

BOURSE DE GENÈVE, du 5 novembre 1907

Table with columns: Actions, Obligations, and various financial instruments with their respective prices and values.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Fréquents sinistres

Saint-Jean de Terre-Neuve, 5. — La goélette «Orion» a fait naufrage avec tout son équipage composé de 18 hommes. Quatre bâtiments de pêche de Saint-Pierre manquent à l'appel.

Depuis deux mois les désastres maritimes ont dépassé tous les précédents en ce qui concerne le nombre des victimes, les pertes de bâtiments et la disparition des engins de pêche.

Toulon, 5. — Un combat à eu lieu cette nuit entre des bandes d'apaches.

Il y a plusieurs blessés; à l'arrivée de la police les apaches réussirent à s'enfuir, à l'exception du plus grièvement atteint qui resta sur le carreau.

Il a déclaré être Italien, s'appeler Bertucci et être âgé de 21 ans, mais il a refusé de donner les noms de ses compagnons.

Il a reçu trois balles de revolver, son état est considéré comme très grave.

Mal arrivé

Paris, 5. — Par suite d'un non fonctionnement de freins, un train venant de Nogent et bondé de voyageurs, est entré dans le dépôt des bagages de la gare Montparnasse. Les dégâts matériels sont importants. Personne n'a été blessé.

Coupée en deux

Berlin, 5. — Le «Lokal Anzeiger» annonce qu'une femme de Lozheim se disposait à monter en wagon, au moment du départ du train, avec sa fille, lorsque celle-ci ayant glissé, tomba sous les roues et fut coupée en deux.

Un train dans un précipice

Graz, 5. — Lundi matin, par suite du non fonctionnement d'un frein automatique, un train transportant du minerai est tombé dans un précipice.

Le chauffeur a été tué et le mécanicien grièvement blessé; le conducteur a pu sauter à temps du convoi.

Extrait de la Feuille Officielle Suisse du Commerce

— La société en commandite Otto Wiederrecht & Co, fabrication et vente de tables-reclames brevetées à La Chaux-de-Fonds est dissoute, sa raison est radiée. L'actif et le passif sont repris par la maison Otto Wiederrecht, à Genève.

Monsieur et Madame Auguste Müller et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien cher enfant et frère,

CÉSAR-AUGUSTE

décédé aujourd'hui 4 courant, après une courte et pénible maladie.

Vauseyon, le 4 novembre 1907. Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 6 courant, à 1 heure de l'après-midi. Domicile mortuaire: Vauseyon 41.

AVIS TARDIFS

AULA DE L'ACADÉMIE

Jeu 7 novembre à 5 h.

Conférence publique et gratuite

avec projections

par

M. N. WEISS

secrétaire de la société de l'Histoire du protestantisme français

Les débuts de la Réforme

à Paris, sous François I<sup>er</sup>

On demande dans petite famille, une bonne d'enfant recommandée parlant français et connaissant le service de femme de chambre. S'adresser rue de l'Hôpital 7, 2<sup>m</sup>.

Perdu un porte-monnaie

du faubourg à la rue de l'Hôpital. — Prière de le rapporter contre récompense au poste de police ou au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. 398

Bourse de Neuchâtel

Lundi 4 novembre 1907

Table with columns: Actions, Obligations, and various financial instruments with their respective prices and values.

BOURSE DE GENÈVE, du 5 novembre 1907

Table with columns: Actions, Obligations, and various financial instruments with their respective prices and values.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Novembre

Observations faites à 7 h. 1/2, 1 h. 1/2 et 9 h. 1/2